

# MAIRIE DE SAINT-ROMAIN-LA-MOTTE



## CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Le Conseil municipal se réunira en mairie de Saint-Romain-la-Motte le

**mardi 12 juillet 2022 à 20h30**  
(Secrétaire de séance : Mme Isabelle MARIDET)

Vous remerciant de bien vouloir assister à cette séance, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

A Saint-Romain-La-Motte, le 5 juillet 2022  
Le Maire, Gilbert VARRENNE



### **ORDRE DU JOUR :**

(Documents en préparation du Conseil municipal consultables sur HUBIC)

Adoption du procès-verbal de la réunion précédente (7 juin 2022)

- 1- Information du Conseil municipal en matière de décision municipale d'intention d'aliéner (DIA)
- 2- Information du Conseil municipal en matière de décision municipale (DM)
- 3- Convention DPO : approbation (convention de service commun de délégué à la protection des données).
- 4- Création, suppression d'emploi et adaptation d'horaire.
- 5- Prix repas cantine
- 6- Prix accueil périscolaire centre de loisirs
- 7- Subvention région et avenant MOE.
- 8- Prémption terrain.
- 9- Rejet DETR.
- 10- Extension réseau assainissement chemin des places.

Questions diverses

- Visite méthaniseur.

**p.s. : En cas d'empêchement, un Conseiller Municipal peut donner procuration à un autre Conseiller Municipal de son choix pour voter en son nom. Un même Conseiller Municipal ne peut être porteur que d'un seul mandat, toujours révocable.**